

(Available in French only)

DVD de productions orales illustrant, pour le français, les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe

Le DVD de productions orales illustrant, pour le français, les niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) a été conçu pour la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe par la Fondation Eurocentres et le Centre international d'études pédagogiques.

Ce DVD doit permettre la standardisation des évaluations telle qu'elle est décrite dans le chapitre 5 du manuel « *Relier les examens de langue au CECR* ». Il fera partie d'un *kit* en plusieurs langues visant à donner une interprétation concrète des capacités décrites dans les échelles de compétence. Ce kit comprendra un CD Rom d'items de compréhension écrite et orale ainsi que des productions écrites à tous les niveaux du CECR. Il est destiné aux organismes de certifications qui cherchent à relier leurs examens au CECR, ainsi qu'aux écoles de langue qui redéfinissent leur programme en fonction de ces niveaux et aux enseignants qui utilisent *le Portfolio européen des langues* dans leur classe.

Les séquences retenues pour le DVD de productions orales en français ont été sélectionnées par des responsables de l'élaboration de programmes, enseignants de français langue étrangère et spécialistes de l'évaluation de plusieurs pays européens lors d'un séminaire co-organisé à Sèvres, France, par la Fondation Eurocentres et le CIEP.

Les productions de 23 apprenants ont été évaluées grâce au tableau 3 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) qui définit les exigences attendues pour chaque niveau par rapport à l'étendue, la correction, l'aisance, l'interaction et la cohérence de la production. Pour chacune des productions, il a été procédé à un vote électronique. Les résultats du vote ont été suivis de débat, d'une mise en commun et d'un second vote. Une analyse statistique des votes effectuée par un psychométricien de ALTE (The Association of Language Testers in Europe) a permis de retenir les exemples les plus représentatifs des niveaux A1 à C2.

Ces productions sont accompagnées de fiches de commentaires légitimant le niveau attribué. Il faut cependant noter que même si une production orale a été *globalement* évaluée à un certain niveau, il est bien possible que l'étudiant ne présente pas toutes les caractéristiques de ce même niveau pour les 5 critères du tableau 3 du CECR. Il peut aussi présenter des caractéristiques des niveaux adjacents pour l'un des critères voire deux.

Afin de discerner plus finement les différences de niveaux, une grille des critères supplémentaires a été utilisée en complément du tableau 3 du CECR. Cette grille reprend les niveaux supérieurs des descripteurs des niveaux A2, B1 et B2. Le CECR fait en effet la distinction entre les « niveaux critériés » (par exemple A2 ou A2.1 et les « niveaux avancés » (par exemple A2+ ou A2.2). Ils sont séparés par un trait horizontal comme le montre le tableau 4 de la page 31 du CECR. Cette grille est disponible sur le site du Conseil de l'Europe.

Les apprenants, de 14 nationalités différentes, ont été sélectionnés en fonction d'une évaluation préalable de leur niveau par leurs professeurs, des résultats obtenus au Test de Connaissance du français (TCF) ainsi qu'aux prétests effectués pour les nouveaux examens DELF DALF.

Les étudiants ont accompli deux types de tâches : production orale individuelle (monologue suivi dans lequel le candidat explique quelque chose à un autre candidat) et interaction (débat spontané à partir d'un thème). Les phases de production individuelle étaient semi préparées. Les apprenants disposaient de dix minutes pour préparer un petit monologue sur un thème choisi à partir d'une liste. La phase d'interaction était tout à fait spontanée. Les apprenants tiraient une carte sur laquelle figurait un sujet. Si celui-ci ne leur convenait pas, ils en tiraient une autre. Ils avaient ainsi la maîtrise du choix des thèmes.

Le format de l'examen est celui qui avait été adopté par le Conseil de l'Europe pour illustrer les niveaux du CECR pour l'anglais. Il donne une certaine autonomie aux étudiants et il évite que ceux-ci soient intimidés par un examinateur. Cependant pour les niveaux les plus élevés, l'interaction avec un examinateur peut permettre à un étudiant de montrer des capacités qu'il ne dévoile pas nécessairement dans le cadre d'une conversation avec un autre étudiant car il n'est pas stimulé de la même manière, notamment quand il s'agit d'argumenter. D'où l'inclusion au niveau C1 de deux enregistrements avec le même étudiant : l'un dans le format adopté pour l'ensemble des séquences et l'autre dans le cadre du DALF C1 (Diplôme approfondi de langue française) où l'étudiant doit faire un exposé à partir de plusieurs documents écrits et en débattre avec l'examinateur.

Des fiches de commentaires légitimant le niveau attribué pour chaque production orale sont disponibles sur le site du Conseil de l'Europe (www.coe.int/portfolio/fr), de même que toutes les informations concernant la procédure adoptée pendant le séminaire et l'analyse statistique des données.

Brian North
Directeur du développement pédagogique
de la Fondation Eurocentres

Pôle Évaluation et certifications,
CIEP